



Le « pacte de responsabilité » annoncé par le premier Ministre Valls est une aggravation de l'austérité frappant une nouvelle fois le monde du travail, public et privé.

- La branche famille serait spoliée de 30 milliards de cotisations familiales patronales
- 50 milliards d'euros d'économies supplémentaires seront imposés aux services de l'Etat, aux régimes de sécurité sociale et aux collectivités territoriales.

Chaque année, ce sont 110 milliards par an en exonérations sociales et dispositions fiscales qui sont versées aux entreprises et au capital, alors que dans le même temps, le chômage, lui, ne cesse de progresser. Une véritable gabegie des fonds publics... et c'est aux salariés à qui on présente la note !

Pour les services publics et les fonctionnaires, ce plan se traduirait par :

- la prolongation du gel du point d'indice au moins jusqu'en 2017 (soit 8 ans de blocage !)
- le blocage des prestations sociales et pensions
- de nouvelles suppressions d'emplois et menaces sur le statut (mobilité, fusions administratives)
- une amputation budgétaire massive frappant de plein fouet tout le système de santé, l'Etat et les collectivités territoriales.
- Suppression annoncée de la moitié des régions et de tous les Conseils départementaux.

Les agents subissent depuis des années déjà une détérioration continue de leurs conditions de travail et de vie, les missions sont gravement menacées :

- Comment dans ces conditions pourrait-on accepter de nouvelles dégradations ?
- Comment pourrait-on accepter des baisses sans précédent de pouvoir d'achat et de rémunération, l'appauvrissement continue de nos conditions de vie ?
- Comment pourrait-on accepter les conséquences catastrophiques du « pacte de responsabilité » ?

La situation à la DGFIP est déjà au bord de la rupture : l'administration annonce 2 300 emplois C vacants au 1^{er} septembre 2014 ! Comment les services pourront-ils travailler dans ces conditions ?

Les sections syndicales des Finances publiques CGT, FO et Solidaires de l'Essonne appellent tous les agents à faire grève le 15 mai prochain pour :

- l'abandon du pacte de responsabilité ;
- le rattrapage immédiat des pertes de pouvoir d'achat par le relèvement du point d'indice ;
- un régime indemnitaire sans un seul euro de perte pour aucun agent ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois et les recrutements de toutes les listes complémentaires des concours ;
- l'abandon de la démarche stratégique et l'arrêt des fusions/restructurations de services ;
- le maintien du statut général et des statuts particuliers.

TOUS EN GREVE LE 15 MAI !
à 14H – Place DENFERT-ROCHEREAU

Les salaires en Mars 2014 - Fonction Publique

Pertes de pouvoir d'achat sur le salaire indiciaire brut par catégorie pour les échelons de fin de grade

grille type catégorie C :

- perte mensuelle de -237 € à -287 € ⁽¹⁾
- perte mensuelle de -86 € à -104 € ⁽²⁾

grille nouvel espace statutaire B

- perte mensuelle de -325 € à -376 € ⁽¹⁾
- perte mensuelle de -118 € à -136 € ⁽²⁾

grille type catégorie A

- perte mensuelle de -440 € à -644 € ⁽¹⁾
- perte mensuelle de -159 € à -233 € ⁽²⁾

A+ :

- perte mensuelle de -523 € à -849 € ⁽¹⁾
- perte mensuelle de -189 € à -307 € ⁽²⁾

(1) ligne : depuis le 1^{er} janvier 2000 jusqu'à mars 2014
(2) ligne : depuis le 1^{er} juillet 2010 jusqu'à mars 2014

Pertes de pouvoir d'achat sur le salaire indiciaire brut dues à l'augmentation de la contribution retraite depuis le 1er janvier 2011 par catégorie pour les échelons de fin de grade

grille type catégorie C :

perte mensuelle de -21 € à -26 €

grille nouvel espace statutaire B :

perte mensuelle de -29 € à -34 €

grille type catégorie A :

perte mensuelle de -39 € à -58 €

A+ :

perte mensuelle de -47 € à -76 €

TOUS EN GREVE LE 15 MAI !